

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 27**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept, le jeudi 20 avril à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le vendredi 14 avril 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

**ABSENTS :**

Michel JORCIN, Edouard BOS

**POUVOIRS :**

Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



**OBJET : travaux d'égagement terrain constructible communal : choix de l'entreprise**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les propositions des entreprises consultées pour les travaux d'égagement du terrain constructible communal :

- Entreprise Michaud Olivier
- Entreprise Breton Loris
- Entreprise Vieux Stéphane

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,  
Retient la proposition de l'entreprise VIEUX Stéphane pour un montant de 5250 euros et 835 euros  
Et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Stéphane GIRARD